

DOCUMENT À CONSERVER
Janvier 2012

LAÏCITÉ ET ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES
PRENDRE POSITION

LA FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT
C'EST 32 000 ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS ENGAGÉS.

Résultat des travaux conjoints du comité de la condition des femmes et du groupe de travail sur la laïcité, ce troisième document propose une réflexion sur les enjeux qui touchent plus directement les femmes dans le débat sur la laïcité.

Rappel de l'échéancier des travaux

Octobre et décembre 2011	Documents d'information
Janvier et février 2012	Documents de réflexion
Avril 2012	Document de consultation
Juin 2013	Positionnement au Congrès

Femmes, féminisme et laïcité

En 2009, lors de la prise de position de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) sur le port du voile dans l'espace public, le débat ne portait que sur l'hidjab parce que le port du voile intégral, que ce soit le niqab ou la burqa, était a priori considéré inadmissible par l'ensemble de la société québécoise. Le libre choix des femmes préconisé par la FFQ soulève tout de même les passions au sein même de cette fédération et relance le débat public sur la question.



Le hidjab



Le niqab



La burqa

Pour certaines, privilégiant une perspective féministe, la position de la FFQ était la seule possible : les femmes doivent avoir le choix et on doit arrêter de prétendre savoir mieux que quiconque ce qui est bon pour elles.

Pour d'autres, considérant le voile comme une manifestation de la soumission des femmes, ce choix était tout simplement antiféministe et allait à l'encontre des valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes. Notons que plusieurs femmes qui dénonçaient alors la position de la FFQ avaient fui des pays où le port du voile leur était imposé.

Dans les rangs de la FAE, certaines personnes optent individuellement pour l'interdiction, d'autres prônent le libre choix. Il est impossible de dire combien d'enseignantes portent le hidjab dans les écoles publiques du Québec. D'ailleurs, l'objectif de ce document n'est pas de trancher le débat, mais plutôt d'alimenter la réflexion collective par l'apport d'informations pertinentes sur la question.

D'abord, définir le féminisme

Voilà qui n'est pas une mince tâche. En bref, le féminisme est l'expression des revendications des femmes dans la recherche de l'égalité avec les hommes. Il est à la fois un mouvement social et une vision du monde. Le féminisme propose de nouveaux rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes et remet en question le rôle traditionnel des femmes dans la société. Le féminisme s'oppose à l'inégalité systémique qui, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, pénalise les femmes. Pour les féministes, sans l'autonomie financière, il ne peut y avoir de véritable autonomie pour les femmes.

Pour plusieurs, religion et revendications féministes ne font pas bon ménage. D'ailleurs, elles sont nombreuses à affirmer que lorsque les religions reculent, les femmes avancent. À l'opposé, plusieurs féministes réussissent à concilier leur croyance et leurs revendications dans un cadre religieux et dénoncent les inégalités systémiques qui y règnent encore.

Si l'on veut tendre à une véritable égalité entre les femmes et les hommes, la défense des droits, tant individuels que collectifs, est essentielle. Pourtant, dans le débat sur la laïcité, on a souvent opposé les droits individuels aux droits collectifs. Loin d'être nécessaire, cette opposition peut même constituer un faux débat. Dans les faits, les femmes ont pu faire reconnaître des droits collectifs en menant des luttes collectives. De même, les luttes menées individuellement ont souvent permis d'affirmer des droits qui s'étendent aujourd'hui à l'ensemble des femmes. En lieu et place d'une opposition entre droits individuels et droits collectifs, il faut plutôt voir leur complémentarité et leur interdépendance qui permettent de tendre vers une véritable égalité.

La laïcité dans le monde de l'éducation

En 1995, à la demande de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) révisait sa position sur le voile et se prononçait contre le port de tout signe ostentatoire marquant l'appartenance religieuse, incluant le voile islamique (hidjab).

Dans le document que l'APPM soumettait alors aux instances de la CEQ, on pouvait lire : « La propagation du voile est loin d'être anodine puisqu'elle est devenue le symbole de la puissance politique des groupes intégristes qui prennent en otage non seulement les femmes, mais la liberté d'expression de toutes les forces sociales qui ne partagent pas leur opinion. [...] Le vrai problème du voile c'est l'idéologie qu'il véhicule une détérioration de la condition des femmes. [...] refuser le port de l'hidjab dans nos écoles c'est refuser de cautionner une idéologie avilissante. »

À compter de 1995, la CEQ réclame que le ministère de l'Éducation interpelle l'Assemblée nationale afin que soit interdit le port de signes religieux ostentatoires en milieu scolaire et, qu'entre-temps, les codes de vie des écoles les interdisent. En fait, les syndicats alors affiliés à la CEQ exigent que le ministère établisse des normes et des balises pour toutes les écoles afin d'éliminer la gestion au cas par cas et l'arbitraire en découlant.

D'autres visions, d'autres questions...

Depuis, le débat s'est déployé sur la place publique. Des militantes de nombreux groupes de femmes et des intellectuelles se sont penchées sur le dossier, alimentant ainsi de nombreux questionnements et réflexions qui méritent que l'on s'y attarde.

● **Le voile : une place démesurée dans le débat**

Pour plusieurs femmes, la question du port du voile occupe une place démesurée dans le débat sur la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes, et ce, plus que tous les autres signes religieux visibles.

Les signes ostentatoires ne concernent pourtant pas que l'hidjab. Si on interdit le port du voile, il faudrait également avoir une approche cohérente et interdire le port du turban (sikh), de la kippa (juif), des papillotes des juifs hassidiques ou encore la croix des catholiques, etc.

● **D'autres menaces à l'égalité**

Quelques actrices et acteurs dans le débat public sur la laïcité affirment que le voile, parce qu'il symbolise la soumission, est une atteinte importante au principe d'égalité. D'autres affirment que l'hypersexualisation des jeunes filles est aussi incompatible avec le principe d'égalité. L'hypersexualisation véhicule une vision de la femme-objet qui intrinsèquement sous-tend des valeurs de soumission des femmes. Or, pour plusieurs, il y a une hypocrisie à ne dénoncer que le port du voile alors que d'autres réalités portent également atteinte au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour d'autres enfin, nous devrions être préoccupés davantage par les intégristes chrétiens proches du gouvernement conservateur, qui remettent en question les acquis des femmes, que par la question du voile.

- **Interdire le voile pour provoquer l'intégration ou l'exclusion?**

Est-ce que les femmes portant le voile s'intégreront mieux si l'interdiction de le porter conduit à leur exclusion des écoles québécoises? Leur inclusion, même voilée, mènerait-elle plus rapidement à leur intégration à la société québécoise? Comment ne pas porter atteinte à l'autonomie financière des femmes qui portent le voile en les excluant de la profession enseignante?

Ces questions doivent être posées, d'autant que l'expérience des pays qui ont rejeté le port du voile a parfois conduit à une ghettoïsation de ces femmes.

- **Laïcité et intégration : deux débats distincts**

Il est clair que le débat sur l'intégration ne peut se faire uniquement sur la base du débat sur la laïcité. D'ailleurs, toutes les données indiquent que l'acculturation (c'est-à-dire l'adaptation d'une personne à une culture étrangère avec laquelle elle est en contact) se fait généralement sur trois générations. Ne brûle-t-on pas les étapes normales d'intégration en essayant d'effacer les différences culturelles, sociales et vestimentaires dès la première génération?

La laïcité et la fonction publique

Si on conçoit la diversité comme une richesse, il paraît normal que celle-ci se reflète dans les institutions publiques. Pour la porte-parole de l'Association canadienne des libertés civiles, Nathalie Desrosiers, il peut être acceptable que le personnel enseignant arbore des signes religieux. Cela montre aux élèves qu'il y a des gens religieux dans notre société. Pour elle, l'identité laïque de l'école ne dépend pas de la façon dont les personnes se vêtent, mais de l'enseignement qui y est fourni.

À l'opposé, d'autres pensent qu'il est primordial que tous les agents de l'État aient un devoir de réserve à l'égard de leurs croyances religieuses et politiques. Selon eux, le port de signes religieux doit être interdit dans tous les organismes qui relèvent de l'État : institutions scolaires, ministères, agences, etc.

Le gouvernement du Québec et la laïcité

En fait, si nous débattons aujourd'hui de la question des femmes et de la laïcité, c'est entre autres, parce que le gouvernement du Québec n'a fait qu'éluder le dossier au cours des quinze dernières années.

Même s'il y a un large consensus au Québec contre le port du voile intégral (niqab et burqa) dans les services publics, le gouvernement tarde à adopter le projet de loi n° 94. Pourtant, selon l'historien Yvan Lamonde : « C'est l'émergence d'un État capable de réguler les valeurs et d'affirmer sa neutralité qui est attendue... Déclarer formellement la laïcité est à la fois bon pour le fonctionnement de l'État et de la société et pour la liberté de conscience. » (Conseil du statut de la femme, février 2011).

Même s'il a jusqu'à maintenant refusé de le faire, le gouvernement québécois doit exercer son leadership dans le dossier de la laïcité.

Un modèle à inventer

Qu'elles soient membres du comité de la condition des femmes ou du groupe de travail sur la laïcité, les personnes qui ont travaillé à l'élaboration de ce document considèrent qu'il faut sortir d'un débat uniquement axé sur le port du voile. Il faut élargir la réflexion de façon à faire place à un véritable débat sur la laïcité, une réflexion sur l'intégration et un débat essentiel sur l'égalité des femmes. Nous devons nous donner le droit d'inventer un modèle de laïcité qui nous rassemble et qui soit porteur d'égalité pour toutes les femmes du Québec et toutes les enseignantes de la FAE.

À surveiller dans le prochain et dernier numéro, la thématique Éducation et laïcité.